


Appel à candidatures
Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie
(CDCA) de Paris
Renouvellement du CDCA

Le CDCA permet aux établissements de donner leur avis pour l'autonomie.

Ces établissements doivent accompagner :

- des personnes âgées, 
- des personnes en situation de handicap. 

Vous êtes une organisation ou une association qui représente ces personnes.
Vous pouvez participer au CDCA.

Vous devez envoyer votre candidature au CDCA avant le lundi 1^{er} avril 2024

Il y a 83 membres à la CDCA.

Les membres sont choisis par la Mairie de Paris pour une durée de 3 ans.

Le CDCA permet aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap de participer à la mise en place des décisions pour l'autonomie.

Une demande à candidature est mise en place dans certains collèges du CDCA.
Ici, un collège est un groupe de représentants.

Les collèges pour les Personnes âgées

Document A

1^{er} collège, les représentants :

- les retraités,
- les personnes âgées,
- leurs familles,
- les proches aidants.



Document B

3^{ème} collège, les représentants des salariés :

- des établissements sociaux et médico-sociaux pour les personnes âgées,
- des services sociaux et médico-sociaux pour les personnes âgées.



Document C

3^{ème} collège, les représentants des bénévoles.

Un bénévole est une personne qui travaille gratuitement.

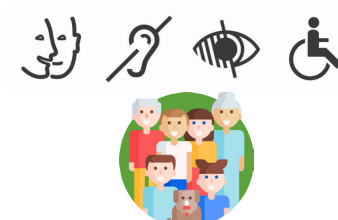


Les collèges pour les Personnes en situation de handicap

Document D

1^{er} collège, les représentants :

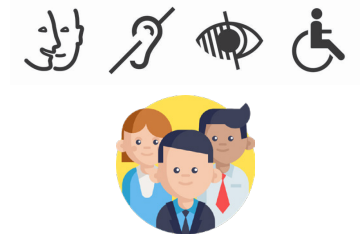
- les personnes en situation de handicap,
- leurs familles,
- les proches aidants.



Document E

3^{ème} collège, les représentants des salariés :

- des établissements sociaux et médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap,
- des services sociaux et médico-sociaux pour les personnes en situation de handicap.



Document F

3^{ème} collège, les représentants pour les bénévoles.

Un bénévole est une personne qui travaille gratuitement.



Le collège pour les Personnes âgées et les Personnes en situation de handicap

Document G

4^{ème} collège, les représentants des personnes qui participent :

- à la politique d'autonomie et d'accessibilité pour tous,

- à la citoyenneté,



- à la santé,



- aux sports et aux loisirs,



- à une association,



- à la culture et au tourisme.



Comment être candidat ?

Pour être candidat, vous devez être membre d'une association ou d'un établissement qui accompagne :

- des personnes âgées, 
- des personnes en situation de handicap. 



Votre association ou votre établissement doit être à Paris.



Vous devez remplir la **Fiche candidat**.



Envoyez ensuite votre fiche candidat avant le lundi 1^{er} avril 2024 :

- par e-mail à cette adresse : **DSOL-secretariat-cdca@paris.fr**, 
- par courrier. 

Adresse :

Pascale LEGENDRE, chargée des relations CDCA
94-96 quai de la Rapée
75012 PARIS

Venez participer aux politiques de l'autonomie à Paris.

Les politiques sont les décisions pour l'autonomie.

Vous aiderez les personnes âgées et les personnes en situation de handicap dans la vie de tous les jours !

Crédits pictogrammes : Freepik, Creartive, Aranagraphics, surang, photo3idea_studio, DinosoftLabs, noomtah de flaticon.com

Ce document a été écrit en FALC (Facile A Lire et à Comprendre).



Il a été écrit par l'atelier FALC de l'ESAT Ôsésa d'Antonne.

L'atelier FALC a reçu la marque Qualité de l'Unapei

